



GROUPE
COGEPARC

BLANCHARD
BOULON
COGEPARC
EFFINANCE

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

COMITE DEPARTEMENTAL

DE HAUTE SAVOIE

2, Rue Tochon

74000 ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56 avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

ST-GENIS-LAVAL
56, avenue Chanoine Cartellier
Bâtiment 2 B
69230 St Genis Laval
Tél. +33 (0)4 82 53 74 08

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47964501308

SOMMAIRE

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels** 1
- **Etats Financiers au 31 Décembre 2022** 5

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes aux dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et aux dispositions spécifiques du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

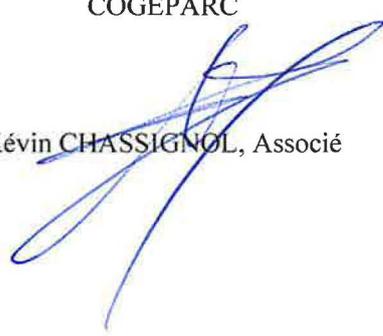
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

COGEPARC

Kévin CHASSIGNOL, Associé



Cegid XRP Ultimate H5_01 QUAPRD / LNCC-CD074	cegid	JDATCH - Job n°1328887
Balance par plan		

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022			01-2021 à 12-2021
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains		10.760,00		10.760,00	10.760,00
Constructions		116.064,31	81.477,43	34.586,88	36.699,19
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		11.065,95	10.793,16	272,79	656,39
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		137.890,26	92.270,59	45.619,67	48.115,58
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		137.890,26	92.270,59	45.619,67	48.115,58
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		40.986,19		40.986,19	49.859,44
Disponibilités		519.787,72		519.787,72	549.272,86
Valeurs mobilières de placement		150,00		150,00	15,00
Charges constatées d'avance		1.706,63		1.706,63	1.462,07
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		562.630,54		562.630,54	600.609,37
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		700.520,80	92.270,59	608.250,21	648.724,95
TOTAL GÉNÉRAL		700.520,80	92.270,59	608.250,21	648.724,95

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2022	à 12-2022	01-2021	à 12-2021
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			598.074,61		496.336,10
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
Réserves			598.074,61		496.336,10
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			- 43.932,86		101.738,51
Situation nette			554.141,75		598.074,61
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			554.141,75		598.074,61
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
FONDS REPORTEES ET DEDIES TOTAL II			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			0,00		0,00
PROVISIONS TOTAL III			0,00		0,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			48.931,72		45.715,27
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			3.222,65		2.990,07
Dettes fiscales			254,09		95,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			1.700,00		1.850,00
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			54.108,46		50.650,34
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			608.250,21		648.724,95
TOTAL GÉNÉRAL			608.250,21		648.724,95

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Cotisations		21.288,00	23.136,00	0,00
Ventes de biens		770,00	685,00	0,00
Ventes de prestations de services		0,00	179,52	0,00
Ventes de biens et de services		770,00	864,52	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		4.765,00	7.030,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00	0,00	0,00
Dons manuels		279.022,70	262.945,59	0,00
Mécénats		0,00	3.000,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie		787,12	102.974,25	0,00
Ressources liés à la générosité du public		279.809,82	368.919,84	0,00
Contributions financières		16.049,93	93.380,42	0,00
Produits de tiers financeurs		300.624,75	469.330,26	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		340,50	0,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00	0,00	0,00
Autres produits		0,00	0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		323.023,25	493.330,78	0,00
Achats de marchandises		311,30	277,99	0,00
Variations de stocks		0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		83.033,06	72.220,93	0,00
Aides financières		243.544,57	280.480,30	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		2.858,40	2.954,00	0,00
Salaires & traitements		12.665,85	12.672,35	0,00
Charges sociales		4.037,68	4.002,85	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		2.495,91	2.495,91	0,00
Reports fonds dédiés		0,00	0,00	0,00
Autres charges		20.242,72	16.915,81	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		369.189,49	392.020,14	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-46.166,24	101.310,64	0,00
De participation		0,00	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés		1.741,62	657,87	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	0,00	0,00
Différences positives de change		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		1.741,62	657,87	0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		0,00	0,00	0,00
Différence négative de change		0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		1.741,62	657,87	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-44.424,62	101.968,51	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		665,16	0,00	0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		665,16	0,00	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		173,40	230,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		173,40	230,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		491,76	-230,00	0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		325.430,03	493.988,65	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		-369.362,89	-392.250,14	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		-43.932,86	101.738,51	0,00
Dons en nature		0,00	0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00

Cegid XRP Ultime H5_01 QUAPRD / LNCC-CD074	cegid	JDATCH - Job n°1328895
Balance par plan		

Exercice du 01-01-2022 au 31-12-2022

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2022 à 12-2022	01-2021 à 12-2021	Calcul
Bénévolat		0,00	0,00	0,00
Contributions volontaires en nature		0,00	0,00	0,00
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole		0,00	0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature		0,00	0,00	0,00

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales :

- **Soutien à la recherche contre le cancer**
- **Aide aux malades et à leurs proches**
- **Information, éducation à la santé, prévention**
- **Formation des intervenants en cancérologie**

Le Comité de Haute-Savoie de La Ligue Nationale Contre le Cancer développe ses actions :

- en direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par l'écoute, l'information, des conseils et soutiens, notamment financiers, visant à améliorer leur qualité de vie ;
- en direction du public en général, par la documentation, l'information sur les cancers et leurs modalités de prévention, diagnostic et traitement ;
- en direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou améliorer la lutte contre le cancer.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Se libérant progressivement des contraintes liées à la pandémie de COVID 19, le Comité de Haute-Savoie a retrouvé une activité quasi normale tout en faisant face à deux événements marquants :

- changement de trésorier, M. Henri SAHUT remplaçant M. Patrick FERRER ;
- changement de banque (passage du Crédit Mutuel d'Evian les Bains au Crédit Agricole d'Annecy).

Mission Recherche : la convention de recherche de Béatrice FERVERS a été prolongée d'une cinquième année et les conventions de Jacques GRILL et Marie CASTETS se sont normalement poursuivies :

- **Béatrice FERVERS**, Centre Léon Bérard (Lyon), Département Cancer et Environnement (5^e an./5)
- **Jacques GRILL**, Gustave Roussy (Villejuif), Oncopédiatrie, Projet AVATAR-DMG (2^e an./3)
- **Marie CASTETS**, Centre Léon Bérard (Lyon), Oncopédiatrie, Projet Rhabdomyosarcome (2^e an./4)

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE 2021-2024

Laboratoire	2021	2022	2023	2024
Béatrice FERVERS	50.000	50.000		
Isabelle KRIMM	31.200	-		
Jacques GRILL	52.500	47.500	47.500	
Marie CASTETS	100.000	100.000	100.000	100.000

Aucun autre changement significatif n'est survenu durant l'exercice 2022.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat par origine et destination et l'annexe.

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- aux dispositions du code de commerce ;
- aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

DÉROGATIONS

2.1.3 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	137 890	0	0	137 890
Total	137 890	0	0	137 890

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice □	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice □
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	89 775	2 496	0	92 271
Total	89 775	2 496	0	92 271

3.1.4 Méthode et durée des amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	41 786	41 786	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 707	1 707	
Total	43 492	43 492	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	150	150			
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	150	150	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé (net)
Comptes bancaires	31 743	
Livrets et comptes épargne	478 225	1 742
Valeurs à l'encaissement	9 820	
Total	519 788	1 742

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs (4011)	800	677
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	0	0
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours (451101)	33	0
Autres créances		
→ Dons à recevoir de la LNCC (451211)	40 953	49 759
→ Divers produits à recevoir (468710)	0	100
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	41 786	50 536

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Compte 486000</i>		
Location machine à affranchir (1ère partie année n+1)	269	269
Assurance comité (1ère partie année n+1)	283	271
Charges immobilières (1er trimestre année n+1)	1 155	922
...		
...		
Total	1 707	1 462

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1.13 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	496 336	101 739	75 396					598 075
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	101 739	-101 739	-75 396			43 933	44 804	-43 933
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	598 075	0	0	0	0	43 933	44 804	554 142

3.1.14 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.1.15 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.1.16 Provisions pour risques et charges

3.1.16.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.1.16.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle. C'est un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite retenu de 63 ans ;
- départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.1.17 Dettes

3.1.17.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 731	49 731		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 477	3 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 700	1 700		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	54 908	54 908	-	-

3.1.17.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	254	95
→ Impôt sur les sociétés (444500)	239	95
→ Taxe sur les salaires (442100)	15	0
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 223	2 990
→ Urssaf/ Pôle emploi (431000)	886	675
→ Caisse de retraite (437300)	192	178
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel - rémunérations dues (421000)	1 806	
→ Organismes sociaux autres charges à payer (438600)	79	255
→ Dettes congés à payer (428200)	260	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer		
→ Prélèvement à la source		
Total	3 477	3 085

3.1.18 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	49 731	46 392
→ 4011 : Fournisseurs public créditeurs	2 973	727
→ 4012 : Fournisseurs intragroupe créditeurs	1 408	18
→ 4081 : Fournisseurs FAR	6 118	6 509
→ 4082 : Fournisseurs FAR intragroupe	39 231	39 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0

Dettes des legs et donations :	0	0

Autres dettes :	1 700	1 850
4685 : CAP autres aides financières (aides sociales)	1 700	1 850

Total	51 431	48 242

AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE Comité de Haute Savoie	REPORTING - COMITÉ DE HAUTE SAVOIE		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	263 362,55	263 362,55	297 629,56	280 919,26		
1.1 Réalisées en France	263 362,55	263 362,55	297 629,56	280 919,26		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	41 011,54	41 011,54	33 859,56	17 149,26		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	222 351,01	222 351,01	263 770,00	263 770,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	62 670,68	61 176,15	55 715,37	51 828,03		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	62 670,68	61 176,15	55 715,37	51 828,03		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 329,66	37 559,00	38 905,21	38 202,21		
3.1 Frais d'information et de communication	26,00	26,00	97,40	97,40		
3.2 Frais de fonctionnement	40 689,40	34 918,74	35 899,35	35 296,55		
3.3 Autres charges	2 614,26	2 614,26	2 808,26	2 808,26		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDOS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	369 362,89	362 097,70	392 250,14	370 949,50		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-43 932,86		101 738,51			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

LA LIQUE Comité de Haute Savoie	REPORTING - COMITÉ DE HAUTE SAVOIE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-317 293,34	-317 293,34	-446 345,25	-446 345,25		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-21 288,00	-21 288,00	-23 136,00	-23 136,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-279 809,82	-279 809,82	-368 919,84	-368 919,84		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-16 195,52	-16 195,52	-54 289,41	-54 289,41		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-3 371,69		-40 613,40			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-2 366,03		-40 613,40			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 005,66					
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 765,00		-7 030,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDOS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-325 430,03	-317 293,34	-493 988,65	-446 345,25		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
<i>Bénévolat</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL				

PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.1.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.1.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.1.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

4.1.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	787
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		787
CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0
SOLDE DE LA RUBRIQUE		787

4.1.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.1.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	13 684	52 767
→ Quote-part de legs ou A-Vie reçus de la LNCC	4 833	52 767
→ Quote-part de dons reçus de la LNCC (Opération Leclerc)	8 851	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	2 512	1 522
→ Manifestations	0	180
→ Abonnements à la revue VIVRE	770	685
→ Produits financiers nets (après déduction fiscale)	1 742	658
Total	16 196	54 289

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.1.2 Produits non liés à la générosité du public

4.1.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.1.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.1.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	0	0
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public	0	0
Transfert de charges, autres produits exceptionnels	1 006	0
Total	1 006	0

4.1.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.1.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.1.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.1.6 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, notamment dans le cas des **frais postaux** qui sont relevés sélectivement depuis une vingtaine d'années.

En ce qui concerne les charges indirectes (loyers, salaires, etc.), les **salaires et charges salariales** sont ventilés analytiquement depuis 2011 en fonction du pourcentage du temps de travail effectué dans les différents secteurs d'activité de la Ligue : missions sociales, frais d'appel de fonds, frais de fonctionnement. Aucune autre charge de gestion n'est ventilée de la sorte (CA du 15/12/2020).

Nouveauté apparue en 2020, la **cotisation statutaire** est également redistribuée en fonction des données analytiques fournies par le siège fédéral de l'association.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement	125	3 406	195	3 726
Autres (à préciser)				0
Total	125	3 406	195	3 726

Répartition des frais de personnel au prorata du temps passé dans chacune des activités statutaires :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	3 572	4 119
Actions d'information, de prévention et de dépistage	773	1 172
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	1 378	1 839
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	605	941
Frais de fonctionnement (dont communication)	7 734	8 146
Total	14 063	16 216

4.1.7 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	27 614	22 902
Actions d'information, prévention, dépistage	4 022	2 762
Actions de formation	202	169
Actions de recherche	8 566	7 350
Actions autres	607	677
Total	41 012	33 860
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	16 000	24 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	206 351	239 770
Actions autres		
Total	222 351	263 770

4.1.8 Frais de recherche de fonds

4.1.8.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.1.8.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.1.9 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	26	97
Frais de gestion :		
→ salaires & charges salariales post-ventilation	7 734	8 146
→ autres frais de gestion	24 631	19 147
→ impôts & taxes	2 858	2 954
→ cotisation statutaire post-ventilation	5 466	5 753
→ autres charges (frais bancaires, amortissements)	2 614	2 808
Total	43 330	38 905

4.1.10 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.1.11 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.1.12 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.1.13 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		0	0

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	311										311
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	3 246				57 826		21 961				83 033
Aides financières	20 800	222 351					394				243 545
Impôts, taxes et versement assimilés							2 858				2 858
Salaires et traitements	4 154				439		8 073				12 666
Charges sociales	1 570				166		2 302				4 038
Dotations aux amortissements et dépréciations							2 496				2 496
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges (cotisation statutaire)	10 931				3 846		5 466				20 243
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							173				173
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	41 012	222 351	0	0	62 277	0	43 723	0	0	0	369 363

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1.14 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	5 000
Autres missions	0
Total	5 000

4.1.15 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ 771800 Autres produits exceptionnels	665
→ 791200 Transfert de charges	341
→ ...	
→ ...	
Total	1 006
Charges exceptionnelles	
→ 671800/4100 Autres charges exceptionnelles	173
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	173

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.1.16 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

	074 - COMITÉ DE HAUTE SAVOIE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		263 362,55	280 919,26
1.1 Réalisées en France		263 362,55	280 919,26
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		41 011,54	17 149,26
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		27 614,16	6 191,90
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		4 021,57	2 761,81
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		202,43	169,20
Actions de société et politique de santé		607,28	676,78
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		8 566,10	7 349,57
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		222 351,01	263 770,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		16 000,00	24 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		206 351,01	239 770,00
<i>Programmes nationaux</i>		8 851,01	6 070,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		197 500,00	233 700,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		61 176,15	51 828,03
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		61 176,15	51 828,03
Frais d'appel de dons		54 525,07	46 029,64
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		5 671,52	4 447,89
Frais de traitements des legs		393,56	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		586,00	1 350,50
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		37 559,00	38 202,21
3.1 Frais d'information et de communication		26,00	97,40
Frais d'information et de communication externe		26,00	97,40
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		34 918,74	35 296,55
Frais de gestion		26 594,81	26 589,93
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 858,40	2 954,00
Cotisation statutaire 10%		5 465,53	5 752,62
3.3 Autres charges		2 614,26	2 808,26
Charges financières		118,35	82,35
Dotations aux amortissements		2 495,91	2 495,91
Charges exceptionnelles			230,00
TOTAL DES EMPLOIS		362 097,70	370 949,50
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			75 395,75
TOTAL		362 097,70	446 345,25

	074 - COMITÉ DE HAUTE SAVOIE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-317 293,34	-446 345,25
1.1 Cotisations sans contrepartie		-21 288,00	-23 136,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-279 809,82	-368 919,84
Dons manuels non affectés		-265 135,53	-240 993,21
Dons manuels affectés		-13 887,17	-21 952,38
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-787,12	-102 974,25
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-3 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-16 195,52	-54 289,41
Manifestations			-179,52
Ventes (dont abonnement à vivre)		-770,00	-685,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 741,62	-657,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-13 683,90	-52 767,02
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-317 293,34	-446 345,25
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-44 804,36	
TOTAL		-362 097,70	-446 345,25
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		522 181,98	444 290,32
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-44 804,36	75 395,75
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP			2 495,91
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		477 377,62	522 181,98

4.1.17 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.1.18 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique. Il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité aux actions réalisées directement, puis aux versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

AUTRES INFORMATIONS

5.1.2 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	0	0	0	0

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.3 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	900	
Personnel mis à disposition CES et/ou autres.....			
Total	1	900	0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.4 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	0
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.5 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2.671 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.